

<http://lipietz.net/Vote-du-rapport-Cercas-limitation-du-temps-de-travail>

Communiqué de presse

Vote du rapport Cercas (limitation du temps de travail)

- Vie publique - Articles et débats -



Publication date: mercredi 11 mai 2005

Copyright © Alain Lipietz - Tous droits réservés

Le vote du [rapport Cercas](#) [1] est un grand pas en avant vers l'Europe sociale.

Au delà du plafond de 48 heures, dorénavant généralisé à toute l'Europe, l'abolition de "l'opt-out" (qui permettait dans certains pays de s'affranchir de cette limite sur simple signature individuelle du salarié) est une grande victoire du primat de la loi sociale européenne sur les sordides intérêts des patronats nationaux.

Le refus par les eurodéputés de l'annualisation incontrôlée, l'inclusion du temps d'astreinte dans le temps de travail, témoignent de l'efficacité du rapport entre les forces syndicales et les parlementaires européens.

Souhaitons que les gouvernements, en conseil des ministres européen, sachent montrer la même écoute.

Post-scriptum.

La droite (PPE, ALDE) a voté majoritairement contre, sauf les Français...

La nuit précédent le vote, les députés communistes et certains socialistes français partisans du "non" affirmaient leur intention de voter contre et d'en rester ainsi à la directive actuelle. Le rapporteur, J. Cercas, les a brutalement placés devant leurs responsabilités, leur rappelant le [vote des trotskistes contre la taxe de Tobin](#). Finalement, si la plupart des communistes ont voté avec la droite (4 ont voté pour dont l'altermondialiste est-allemand, [Markov](#)), Francis Wurtz s'est abstenu comme Marie-Noëlle Lienemann.

Selon les actuels pointages, en Conseil, la Grande-Bretagne et ses deux ex-DOM-TOM, Chypre et Malte, comme aussi... l'Allemagne en échange du soutien anglais sur un autre vote (le respect de la cogestion dans les fusions d'entreprises transfrontières) s'appreteraient en première lecture à voter le maintien de l'opt out.

[1] A6-0105/2005